

■ **AARIA Sàrl**, à Crissier, CH-550-1038684-1, achat et vente de biens d'équipements urbain et médical ainsi que le conseil dans ces domaines (FOSC du 01.09.2008, p. 17/4632828). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne du 20 novembre 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 20 novembre 2008, à 10h45. La raison de commerce devient: **AARIA Sàrl en liquidation**.

Registre journalier no 24 du 05.01.2009
(04818096 / CH-550.1.038.684-1)